

**BACCALURÉAT PROFESSIONNEL
INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI**

Session 2014

U23 – Organisation des travaux

Durée : 2 heures

Coefficient : 1

Ce dossier comporte 2 pages, numérotées de **DRS 1 / 2** à **DRS 2 / 2**.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

CONSTITUTION DU DOSSIER	
- Page de garde	DRS 1 / 2
- Renseignements complémentaires	DRS 2 / 2
- Diaporama « VM ZINC »	

1. Valeurs de foisonnement des terres :

	foisonnement:
A- terre végétale, sables meubles.	1.20
B- terre argileuse, pierreuse, marne fragmentée, sables agglomérés.	1.35
C- argile plastique, marne compacte.	1.50
D- roche moyennement dure.	1.40
E et F- roche dure nécessitant l'emploi du piqueur ou l'explosif.	1.50

2. Hérisson et radier de la nef

Le hérisson compacté aura une épaisseur de 0.20 m.

Le radier en béton armé, une épaisseur de 0.17 m.

Le radier fera l'objet d'un surfacage soigné de manière à faciliter le calage des lambourdes lors de la pose du parquet.

Les camions toupies ne peuvent accéder qu'à la porte OUEST de la chapelle.

3. Disposition de pose du parquet de la nef :

La pose se fera à l'anglaise à joints perdus.

Les lames bouvetées, en chêne vieilli (d'épaisseur 27mm et de largeur moyenne de 0.14m) seront parallèles à l'axe de la nef.

Les lambourdes en chêne seront posées en respectant un entraxe maximum de 40 cm.

De section 80 x 60 mm, elles seront posées sur le plat.

Elles seront fixées sur le radier au moyen d'un calage métallique (fourrure en acier inoxydable) tous les 0.50m.

Chaque lame de parquet sera clouée au moyen d'un clou forgé au droit de chaque lambourde.

Un joint de 20 mm sera réservé pour la dilatation à la périphérie de la surface du parquet.

Les clous forgés (clouage du parquet) sont vendus par boîtes de 200.

La fabrication des calages de lambourdes est sous-traitée à un atelier de métallerie qui réalisera à la demande.

4. Couverture

Voir diaporama « **VM ZINC** »